

Dernière mise à jour le : 03 août 2023

Risques sanitaires

Risque pollution de l'air

Définition du risque

Les phénomènes naturels (éruptions volcaniques, incendies de forêts...), mais surtout les activités humaines (industrie transports, agriculture, chauffage résidentiel...), sont à l'origine d'émissions de polluants, sous forme de gaz ou de particules, dans l'atmosphère. Une fois émises dans l'air, ces substances sont transportées sous l'effet du vent, de la pluie, des gradients de températures dans l'atmosphère et cela parfois jusqu'à des milliers de kilomètres de la source d'émission. Elles peuvent également subir des transformations par réactions chimiques sous l'effet de certaines conditions météorologiques (chaleur, lumière, humidité...) et par réactions dans l'air entre ces substances. Il en résulte l'apparition d'autres polluants.

Conséquences

L'exposition à court terme (pic de pollution) mais surtout l'exposition sur le long terme (chronique) à la pollution de l'air, a des impacts importants sur la santé, en particulier pour les personnes vulnérables ou sensibles.

A savoir : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardio-vasculaires, insuffisants cardiaques, mais aussi les personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

Actions

ADOPTER QUELQUES RÉFLEXES AU QUOTIDIEN POUR RÉDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR

La réduction des émissions de polluants atmosphériques passe par des gestes et habitudes souvent simples à mettre en œuvre. L'amélioration de la qualité de l'air est l'affaire de tous.

Se chauffer plus sobrement

- Isoler son logement
- Faire entretenir son appareil de chauffage bois ou fioul
- Choisir un appareil performant (chaudière à condensation, poêle à bois labellisé Flamme verte...).

Se déplacer autrement

- Privilégier la marche, le vélo et les transports en commun
- Choisir le covoiturage
- Pratiquer l'écoconduite (vitesse souple et réduite, usage modéré de la climatisation...)
- Entretenir son véhicule, vérifier la pression des pneus
- Acheter un véhicule faiblement émetteur et l'identifier avec le Certificat qualité de l'air.

Valoriser ses déchets verts

Il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre. Pour s'en débarrasser, il y a plusieurs solutions :

- Pour les déchets organiques : compostage, paillage, tonte mulching (l'herbe est broyée sur place par la tondeuse)
- Pour les déchets encombrants : collecte sélective.

Risques sur la commune

En cas d'épisode de pollution, pour les populations vulnérables et sensibles, c'est-à-dire les nourrissons et les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, les personnes asthmatiques ou souffrant de pathologies cardiovasculaires ou respiratoires :

- Évitez les activités physiques et sportives intenses, non seulement en plein air, mais aussi à l'intérieur
- En cas de gêne respiratoire ou cardiaque inhabituelle, consultez votre médecin ou pharmacien
- Prenez conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement doit être adapté
- Si vous sentez que vos symptômes sont moins gênants quand vous restez à l'intérieur privilégiez des sorties plus brèves que d'habitude
- Évitez de sortir en début de matinée et en fin de journée et aux abords des grands axes routiers
- Reportez les activités qui demandent le plus d'effort.

Pour la population générale :

- Réduisez et reportez les activités physiques et sportives intenses, en plein air ou en intérieur, jusqu'à la fin de l'épisode si des symptômes liés à la pollution sont ressentis (fatigue inhabituelle, mal de gorge, nez bouché, toux, essoufflement, sifflements, palpitations);
- En cas de gêne inhabituelle (par exemple : toux, mal de gorge, nez bouché, essoufflement, sifflements), prenez conseil auprès de votre médecin ou pharmacien.

Page 1 sur 1